



## Pourquoi je raisonne

Je raisonne, tu raisonnes... nous raisonnons (mon préféré) tous ensemble pour sauver de l'oubli un patrimoine millénaire trop longtemps délaissé. Avec ça, j'ai tout dit, ou presque !

Comme de nombreux Crollois, j'ai découvert le site du château de Montfort au cours de nos promenades en famille dans les côteaux. J'ai toujours trouvé l'endroit... comment dire ? saisissant de beauté et propice à l'imagination, malgré son côté « tas de ruines ». Et puis, au fil de nos promenades, j'ai remarqué que le site n'était pas vraiment abandonné mais qu'il était bel et bien en chantier. Sûrement des passionnés qui venaient y travailler dans l'espoir de le sortir de la dévastation et de l'oubli ?

Un jour, en explorant les alentours, j'ai découvert un jardinet en contrebas, lui aussi en chantier. Pour moi qui suis passionnée de jardinage, c'est la découverte de ce jardin en devenir qui m'a incitée à m'informer sur l'association des Raisonneurs de pierre. A côté de cela, je me sentais motivée par un engagement pour la bonne cause ainsi que le travail en groupe et au grand air. J'ai donc franchi le pas en adhérant il y a de cela déjà deux ans.

Depuis, j'ai découvert avec bonheur le jardin du Moulin des Ayes, en forme de croix, reconstitué selon un plan classique, qui abrite une belle collection de plantes vivaces comestibles ou utiles.



Tout cela étant dit, comme beaucoup de raisonneurs, j'attends le printemps avec impatience, pour poursuivre les travaux en attente depuis l'automne.

*Christina Tondusson*

*« Raisonner est toute ma raison, - Et le raisonnement en bannit la raison. »  
Molière (Les Femmes Savantes)*



## Conférence *Les Jardins du Moyen-âge, Art discret mais majeur*

Un panorama des paysages et des jardins de l'Antiquité à la Renaissance  
par Jean Roinat, Professeur d'aménagement de l'espace et de la protection des milieux au Lycée horticole de Saint-Ismier

*Vendredi 23 mars 2012 à 20H30  
Salle Boris Vian*



## Le Moulin des Ayes

par Michel



Le moulin, côté cour avant démolition du hangar au premier plan, à gauche de la photo

Le moulin des Ayes<sup>(1)</sup>, plus communément appelé « moulin Gabert » du nom de son dernier propriétaire, dépendait de l'abbaye cistercienne<sup>(2)</sup> des Ayes<sup>(3)</sup> dont il reste aujourd'hui quelques bâtiments.

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, selon les historiens locaux Gustave Grambin<sup>(4)</sup>, Augustin Aymoz<sup>(5)</sup> et Georges Fort, on comptait de nombreux « artifices hydrauliques » en fonctionnement entre le Craponoz et l'Isère, sur les communes de Crolles et de Bernin. Ceux-ci utilisaient la force motrice de l'eau pour actionner les

moulins à grains ou à gruau, à huile, les forges à martinets, les fours à chaux, les battoirs à chanvre, les scieries et tuileries.

Le moulin de l'abbaye des Ayes, éloigné du ruisseau de Craponoz, était alimenté à la fois par des sources et un petit canal de dérivation partant de la dernière forge aux « maréchaux » à la limite de Bernin. On peut encore suivre par endroit le cheminement du fossé partant de la forge, traversant les terrains à l'arrière de l'abbaye jusqu'au moulin. La source de l'abbaye alimente toujours par un petit « béal » l'étang de retenue.

Successivement transformé et modernisé au cours des siècles<sup>(6)</sup>, le moulin fonctionna jusqu'en 1980. En 1986, un projet pédagogique initié par un professeur de biologie du collège de Saint-Ismier fait revivre le moulin avec la participation de la commune de Crolles et de l'association « Jeunes et Nature ». Avec l'aide de M. Gabert, meunier à la retraite, les élèves firent tourner à nouveau le moulin, ce qui permit de le maintenir en assez bon état.

Malheureusement, après plusieurs décennies, l'abandon des lieux avait accéléré la dégradation du bâtiment et des machines. En 2004, après la destruction du hangar, la commune de Crolles a refait la toiture du bâtiment principal du moulin. L'intérieur menaçait ruine et l'accès y fut interdit par mesure de sécurité.

Un chantier important et délicat avec les machines en place a été entrepris début 2012 pour la réfection complète de tous les planchers. Une deuxième tranche de travaux est prévue prochainement pour le petit bâtiment annexe qui permet l'accès à la grande roue et à la meule à gruau à l'arrière du bâtiment donnant sur la serve. Les planchers se sont effondrés cet hiver et le toit est à refaire entièrement. Une petite salle est prévue au premier étage.

Les travaux de sécurisation terminés à l'intérieur du moulin permettront aux Raisonneurs d'y entreprendre progressivement le nettoyage et la restauration des machines afin de le rendre accessible aux visites. Il faudra ensuite probablement faire appel aux anciens utilisateurs et demander conseil à d'autres associations des moulins de



Réfection de la toiture en 2004



Réfection des planchers, février 2012





l'Isère pour reconstituer le cycle complet de fonctionnement de ce moulin, afin de faire revivre ce site patrimonial des Ayes avec le jardin entretenu par les Raisonneurs de pierre.

La commune de Crolles et les Raisonneurs de pierre espèrent pouvoir ouvrir le moulin au public pour les journées des moulins et du petit patrimoine de pays les 16 et 17 juin.

### Bibliographie

- 1) Jacques Bruno : « Le Graisivaudan » toponymie et peuplement d'une vallée des Alpes  
Les Ayes - de 'haga' = la haie germanique (origine la plus fréquente)
- 2) Ordre de Cîteaux (en Bourgogne)
- 3) Mme Renée Michel « Trois Abbayes Cisterciennes en Dauphiné »

- 4) Glossaire et Notes sur l'histoire de Crolles et Bernin.
- 5) Du même auteur : « Le Graisivaudan à travers les âges », « Crolles et le Graisivaudan », « Crolles mon village »
- 6) Alain Schrambach : Rapport d'étude « Abbaye des Ayes, moulins vieux et neuf des Ayes »



## Assemblée Générale janvier 2012



Notre assemblée générale, comme d'ordinaire au tournant de l'année nouvelle, dans une froide soirée d'hiver, s'est tenue le 20 janvier.

Nous avons eu le plaisir de revoir des fidèles raisonneurs et des amis qui se sont déplacés pour l'occasion,

alors que les sorties nocturnes ne sont pas dans leur habitude.

La commune était représentée par Anne-Marie Allée, et notre correspondante du Dauphiné, Monique, fidèle des fidèles, nous a accompagnés durant toute la séance. Qu'ils en soient remerciés chaleureusement.

Le souvenir d'Hortense a plané de nombreuses fois sur l'assemblée montrant ainsi toute la place qu'elle prenait dans nos activités et nos projets.

Les membres du CA ont présenté « à tour de rôle » (cf l'expression du mois en dernière page) les réalisations, festivités, animations et bien sûr le bilan de l'année. Un bilan bien positif, avec un élan

certain donné grâce à la fête médiévale et à nos trocs plantes.

Les projets 2012 tourneront autour des activités château avec un chantier de jeunes en compagnie de l'association « Le club du vieux manoir », tant que le moulin ne nous est pas accessible, mais les jardins continueront à ravir les regards de nos visiteurs et 1 troc plantes et une journée avec les conteuses de Cadeaux d'histoires sont déjà planifiés. Autant dire que les idées ne manquent pas.

Nous sommes heureux d'accueillir Jean Michel Py et Christian Dumas au sein du CA.





## Prêter allégeance

par Philippe

L'allégeance est le serment qui lie deux personnes de vassalité. Ces deux personnes prennent alors respectivement le statut de « vassal » et celui de « suzerain ».

Dans le système féodal, le suzerain est un roi ou un grand seigneur qui confie une partie du territoire dont il a la charge à une autre personne, le vassal. Cette partie de territoire est appelée un fief.

*Hommage* vient de *homme* : faire *Hommage* ou rendre *Hommage*, c'était se reconnaître homme du seigneur.

Le suzerain reste le propriétaire en titre (ou le responsable vis-à-vis de son propre suzerain), mais il délègue tous ses pouvoirs de puissance publique à son vassal qui les exerce en son nom.

Au début, le vassal ne prêtait l'hommage qu'à un unique seigneur. Mais, au fil du temps, des vassaux se mirent à prêter l'hommage à plusieurs seigneurs. On se retrouva donc assez vite devant le problème du vassal dont les deux seigneurs s'affrontent. Lequel assister ?

Fulbert de Chartres (960-1028) rédige un écrit sur la vassalité : en cas de plurivassalité, il faut intégrer une réserve de fidélité à l'hommage vassalique qui primera sur les autres. La parade fut donc trouvée avec l'« hommage lige », qui est un hommage prioritaire sur les autres (alors qualifiés d'« hommage simple »). Cet hommage est censé n'être prêté qu'une fois par une personne donnée. Bien entendu, on se retrouva vite avec des vassaux cumulant plusieurs hommages liges, la priorité fut alors décidée au plus ancien.

La cérémonie se déroule ordinairement au château du suzerain. Elle suit des règles très précises. On peut la décomposer en trois moments forts :

- ✘ Le vassal jure fidélité au suzerain. Le vassal avance devant son futur seigneur la tête nue en signe de respect. Il s'agenouille, devant lui, pour lui exprimer son humilité, les mains jointes. Le seigneur les prend entre les siennes et le relève. C'est ce que l'on appelle la datation.
- ✘ Le vassal et le suzerain échangent un baiser sur la bouche, symbole de fraternité et de fidélité.

- ✘ Le suzerain remet un objet symbolique à son vassal, concrétisant ainsi la concession du fief. C'est souvent un étendard, symbole du fief. Le jeune vassal reçoit un fief (le plus souvent une terre qui appartient au seigneur ou un droit de prélever des taxes sur un pont, par exemple) et, en échange, il jure sur les saintes Écritures, ou sur une relique, sa fidélité au seigneur.



Galbert de Bruges, au XII<sup>e</sup> siècle, rapporte le déroulement d'une cérémonie d'hommage :

« Le comte demanda au futur vassal s'il voulait devenir son homme sans réserve. Celui-ci répondit « Je le veux ». Ses mains étant jointes dans celles du comte, ils s'allièrent par un baiser. Puis le vassal dit « Je promets en ma foi d'être fidèle à partir de cet instant au comte Guillaume et de lui garder contre tous et entièrement mon hommage, de bonne foi et sans tromperie. » Il jura cela sur la relique des saints. Ensuite, le comte lui donna l'investiture. »

*XIII<sup>e</sup> siècle, investiture. Emprunté du latin médiéval investitura (mise en possession, investiture), dérivé de investire.*

*Action d'investir quelqu'un d'un fief, d'un titre, d'une dignité ; acte solennel accompagnant cette mise en possession. Donner l'investiture d'un fief, d'un bien-fonds. Acte, cérémonie d'investiture*

Le vassal d'un Duché/Comté est tout à fait libre de la formulation de son serment mais l'allégeance dépend de trois points absolument essentiels que doit jurer le vassal :

- ✘ L'*auxilium* (l'aide, quelle qu'elle soit).
- ✘ Le *concilium* (le conseil).
- ✘ L'*obsequium* (la fidélité).

### Les obligations du vassal

Le vassal s'engage sur différents points, résumé par la formule « l'aide et le conseil » :

- ✘ Il ne peut nuire d'aucune façon à son suzerain.
- ✘ Il doit l'assistance militaire à son suzerain, que ce soit pour la défense ou l'attaque.
- ✘ Il doit dans certains cas bien précis l'assistance financière à son suzerain (par exemple pour payer sa rançon).
- ✘ Il doit l'assister de ses conseils, en particulier dans ses cours de justice.

Un vassal qui ne respecte pas l'un de ces engagements est déclaré *fêlon* et perd tous les bénéfices qu'il pouvait retirer de son hommage, à commencer par le fief.

### Les obligations du suzerain

Le suzerain prend lui aussi des engagements vis à vis de son vassal, même s'ils sont moins contraignants (c'est lui le plus puissant des deux) :

- ✘ Il doit protection à son vassal si celui-ci est menacé.
- ✘ Il doit lui rendre « bonne justice », c'est-à-dire le traiter équitablement.
- ✘ Et surtout, pour permettre au vassal de remplir ses propres obligations, il lui concède un fief (le plus souvent une terre dont il percevra les revenus).

Sachons distinguer :

- ✘ Héritier ou simplement noble de sang (la noblesse se transmet à la descendance légitime du noble).
- ✘ Consort (l'époux ou l'épouse du vassal).
- ✘ Douaire (le veuf, la veuve d'un vassal ou le parent d'un vassal mineur).
- ✘ Vassal (le noble qui prête allégeance, qui est le détenteur du fief et qui est lié au suzerain).
- ✘ L'*adoubement*, cérémonie officielle à laquelle de nombreux nobles assistaient et qui consistait à consacrer un homme comme chevalier du roi.

De nos jours si on ne prête plus allégeance on rend toujours hommage, on témoigne ainsi du respect, voire de l'admiration envers quelqu'un.





La Plante du mois  
par Martine

## La Ciboulette



Ciboulette en fleur au pied d'un rosier dans le jardin du Moulin des Ayes

Appelée aussi civette, la ciboulette, *Allium schoenoprasum*, est une plante vivace qui pousse en touffe de 20 à 50 cm de haut. Elle fleurit en été avec de belles fleurs en pompons rose-mauve accrochées à ses longues feuilles fines, cylindriques, creuses.

Sa saveur très délicate rappelle celles de l'ail, de l'oignon et du poireau en plus doux, étant issue de la même famille des *Liliacée*.

Les Chinois ont été les premiers utilisateurs de la ciboulette, il y a au moins cinq mille ans. Les Romains l'ont introduite en Europe pour un usage culinaire, puis on la trouve cultivée en bordure dans les jardins du Moyen-âge. On la nommait « appétits » par allusion à ses propriétés apéritives.

On déguste les tiges fraîches ciselées dans les sauces, omelettes, salades, fromage blanc, potages. Les fleurs se cuisinent en beignets ou décorent les salades.

La ciboulette peut être plantée en bordures dans le potager et également dans les massifs floraux et arbustifs, car la fleur est très belle. De plus, comme toutes les plantes à odeur forte, elle a une action répulsive sur les insectes nuisibles (pucerons notamment), ce qui en fait une bonne compagne pour les rosiers.

La ciboulette se multiplie par division de touffe en mars-avril. Elle préfère un sol léger, riche en humus et bien drainé. Quelques arrosages seront nécessaires en cas de sécheresse. On peut aussi la reproduire par semis au printemps. Elle peut se cultiver en pot.



On trouve en culture une proche parente, la ciboule, *allium fistulosum* qui a les mêmes vertus et les mêmes utilisations culinaires. La ciboule serait originaire d'Asie centrale. La première mention dans le monde occidental serait celle du Capitulaire De villis rédigé sous Charlemagne. Appelée également « cive », elle a donné le nom de « civet » à la préparation culinaire primitivement cuite avec des cives.

La Recette  
par Brigitte

## Émincé de volaille aux champignons et à la ciboulette



### Ingrédients pour 2 personnes

4 blancs de poulet ou de dinde (200g par personne)  
100g de champignons (frais ou en boîte)  
2 échalotes  
2 cs de crème épaisse  
2 cs d'huile d'olive  
12cl de vin blanc  
Ciboulette hachée  
Sel et poivre

- Couper les blancs de poulet ou de dinde en lamelles et les échalotes.
- Faire revenir les blancs de volaille dans l'huile d'olive et réserver.
- Remplacer par les échalotes et les champignons et faire revenir tout doucement, mouiller avec le vin blanc, ajouter la crème, ajouter les lanières de volaille et la ciboulette, saler et poivrer.
- Mélanger et laisser mijoter quelques instants.
- Servir avec du riz ou des tagliatelles.



## L'expression du mois

par Philippe

### A tour de rôle

De nos jours, le « rôle » est le personnage tenue par un acteur et il est difficile de faire le lien avec la signification de l'expression.

Il faut remonter au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, époque où « à tour de rôle » (en ancien français) apparaît avec le sens qu'on lui connaît encore « à chacun son tour », mais « dans l'ordre d'inscription au rôle ».

Le mot « rôle » date du XII<sup>e</sup> siècle et vient du latin médiéval *rotulus* (petite roue), diminutif de *rota* (roue), qui désignait un parchemin roulé.

Jusqu'au Moyen-âge, les livres étaient constitués de feuilles collées bout à bout, écrites sur une seule face, puis enroulées autour d'un bâton d'ivoire ou de buis. Cette feuille portait le nom de « rôle ». Si ces rouleaux de parchemin conservaient des écrits de toutes sortes, ils servaient aussi à tenir des registres administratifs, dont des listes de personnes.

Et même si les rouleaux ont peu à peu laissé la place aux cahiers, carnets et répertoires, on les a appelés des « rôles » jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.

Si, sur un navire, par exemple, vous prenez le registre ou *rôle* qui contient le nom des marins et que vous faites l'appel, vous citez les noms l'un après l'autre, dans l'ordre où ils se présentent sur le rôle, donc à tour de rôle.

Par voie de conséquence s'enrôler c'est se mettre au service d'une armée, en inscrivant son nom sur un rôle.



De nos jours, le rôle d'équipage est l'acte authentique de constitution de l'armement administratif du navire. Il liste l'équipage, indiquant sa fonction à bord, son lieu d'embarquement ou de débarquement, son état civil, etc. Et lorsque vous citez le dernier nom,

vous êtes à la fin du « rôle » ou, autrement dit, si on se rappelle des rouleaux de parchemin, « au bout du rouleau ».

Contrairement aux textes littéraires, le texte des acteurs médiévaux d'une pièce de théâtre était écrit sur un « rôle » (ce qui explique l'expression « jouer un rôle »). Lorsque la feuille était de petite taille (ou le rôle de théâtre peu important), on utilisait le diminutif de *rollet*. Ainsi, celui qui arrivait au bout du rollet n'avait plus rien à lire ou dire.

Petit complément d'étymologie : il faut savoir qu'à une époque où la falsification des rôles était fréquente (comme par exemple par un capitaine d'armée pour toucher la solde de soldats morts, voire n'ayant jamais existé) sont apparus les *contre rôles*, doubles des listes originales, permettant une comparaison ultérieure. Or le

but de ce contre rôle, n'était-il pas de permettre à un *contre-rôleur* de « contrôler » la justesse du rôle utilisé ? Voilà comment, l'aimable contrôleur des impôts qui s'occupe de votre contrôle fiscal s'appelle ainsi.

### Troc plantes c'est reparti

Notre Troc plantes de printemps aura lieu le samedi 21 avril à partir de 10H, comme l'année dernière en partenariat avec la commune, en même temps que la remise des prix du concours maisons fleuries.

N'hésitez pas à venir. C'est gratuit. Vous avez des graines en surnombre, semé ou bouturé plus de plantes que vous ne pouvez en planter, dédoublé des plantes vivaces ? Ne jetez pas, amenez votre surplus, vous ferez des heureux. Vous débutez votre jardin et n'avez rien à échanger ? Venez quand même, les jardiniers sont généreux.

Les autres Troc plantes sont annoncés dans la vallée :

- 🌱 A La Tronche samedi 24 mars à partir de 10H, Préau de l'Espace Doyen Gosse, 11-13 rue Doyen Gosse
- 🌱 A Meylan dimanche 25 mars de 10H à 13H dans la cour carrée du Clos des Capucins (Haut-Meylan)

